



CC Bièvre Isère (Siren : 200059392)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs
Arrondissement	Vienne
Département	Isère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/12/2015
Date d'effet	01/01/2016

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Joël GULLON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	ZAC Grenoble Air Parc
Numéro et libellé dans la voie	1 Avenue Roland Garros
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	38590 Saint Etienne de Saint Geoirs
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	57 041
-----------------------------	--------

Densité moyenne 81,85

Périmètre

Nombre total de communes membres : 50

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
38	Artas (213800154)	1 871
38	Beaufort (213800329)	588
38	Beauvoir-de-Marc (213800352)	1 127
38	Bossieu (213800493)	322
38	Bressieux (213800568)	93
38	Brézins (213800584)	2 290
38	Brion (213800600)	147
38	Champier (213800691)	1 537
38	Châtenay (213800931)	440
38	Châtonnay (213800949)	2 024
38	Culin (213801418)	770
38	Faramans (213801616)	1 141
38	Gillonnay (213801806)	1 042
38	La Côte-Saint-André (213801301)	5 082
38	La Forteresse (213801715)	341
38	La Frette (213801749)	1 116
38	Lentiol (213802093)	252
38	Lieudieu (213802119)	355
38	Longechenal (213802135)	610
38	Marcilloles (213802184)	1 203
38	Marcollin (213802192)	639
38	Marnans (213802218)	139
38	Meyrieu-les-Étangs (213802317)	1 058
38	Montfalcon (213802556)	137
38	Mottier (213802671)	817
38	Ornacieux-Balbins (200083038)	890
38	Pajay (213802911)	1 105
38	Penol (213803000)	377
38	Plan (213803083)	294
38	Porte-des-Bonnevaux (200084879)	2 128
38	Royas (213803463)	401
38	Roybon (213803471)	1 137
38	Saint-Agnin-sur-Bion (213803513)	1 162
38	Saint-Clair-sur-Galaure (213803794)	269
38	Sainte-Anne-sur-Gervonde (213803588)	758
38	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs (213803844)	3 340
38	Saint-Geoirs (213803877)	507
38	Saint-Hilaire-de-la-Côte (213803935)	1 628
38	Saint-Jean-de-Bournay (213803992)	4 794
38	Saint-Michel-de-Saint-Geoirs (213804271)	297

38	Saint-Paul-d'Izeaux (213804370)	305
38	Saint-Pierre-de-Bressieux (213804404)	786
38	Saint-Siméon-de-Bressieux (213804578)	3 106
38	Sardieu (213804735)	1 195
38	Savas-Mépin (213804768)	898
38	Sillans (213804909)	1 972
38	Thodure (213805054)	805
38	Tramolé (213805120)	814
38	Villeneuve-de-Marc (213805559)	1 192
38	Viriville (213805617)	1 740

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 30

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ou de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre.</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
OBLIGATOIRE
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols
- Autres actions environnementales <i>Espaces naturels : Etudes, gestion, entretien et surveillance d'espaces naturels sensibles relatifs à l'unité foncière comprenant l'étang de Montjoux et ses abords, le suivi de la réalisation d'équipements et d'aménagements pour le compte et à la demande du Conseil Départemental. Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ou de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre. La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines. La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques. L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspond à une unité hydrographique, y compris l'animation au titre du SAGE et le portage de la Commission Locale de l'eau (CLE) et l'animation des contrats de rivières.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale OPTIONELLE
Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire, aménagement et politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales artisanale ou touristique Construction, gestion d'ateliers relais, de pépinières et d'hôtels d'entreprises ou plus généralement de locaux locatifs venant en complément des sites communautaires existants Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT. Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

OPTIONELLE

- Activités péri-scolaires

OPTIONNELLE Acquisition de matériel éducatif et sportif d'intérêt communautaire à destination des écoles primaires Coordination et participation au développement d'actions thématiques en faveur des enfants scolarisés du territoire (mise en œuvre d'animations thématiques dans les écoles et les accueils périscolaires concernant au moins 2 communes ; organisation de sessions de formation en direction des agents des services périscolaires du territoire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

OBLIGATOIRE

- Schéma de secteur

OBLIGATOIRE

- Plans locaux d'urbanisme

OBLIGATOIRE Plan local d'urbanisme intercommunal, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

OBLIGATOIRE Étude, réalisation et gestion de zone d'aménagement concerté d'intérêt communautaire répondant aux compétences économiques de la communauté de communes

- Transport scolaire

FACULTATIVES La gestion des transports scolaires dans le cadre de la natation scolaire pour les communes d'Artas, Beauvoir de Marc, Châtonnay, Culin, Lieudieu, Meyrieu les Etangs, Royas, St Agnin sur Bion, St Jean de Bournay, Ste Anne sur Gervonde, Savas-Mépin, Tramolé, Villeneuve de Marc La gestion des transports collectifs adaptés à son périmètre et aux besoins de proximité.

Voirie

- Parcs de stationnement

OPTIONNELLE Création, aménagement et entretien des parcs de stationnement relais d'intérêt communautaire

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

OBLIGATOIRE Les actions d'animation, de valorisation d'information et de promotion du territoire visant au renforcement de son attractivité dans le domaine touristique et patrimonial. La base de loisirs des Eydoches situées sur la commune de Faramans La base de loisirs du Moulin située sur les communes de Meyrieu les Etangs et Ste Anne sur Gervonde Les actions d'aménagement, d'entretien, de balisage et de signalétique des sentiers de randonnées, notamment ceux inscrits au PDIPR.

Logement et habitat

- Politique du logement social

OPTIONNELLE Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées

Autres

- Gestion d'un centre de secours

FACULTATIVE EN matière de Défense, Incendie et Secours Gestion du service d'Incendie et de Secours des anciens territoires de Bièvre-Liers et de la Région Saint Jeannaise dans le cadre de la loi du 03/09/1996 relative au service d'Incendie et de Secours.

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>FACULTATIVE Réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L1425-1 du CGCT.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>FACULTATIVE Informatisation des plans cadastraux (acquisition et maintenance du logiciel numérisation des cadastres communaux), mise en place d'un système d'information géographique (SIG). L'acquisition des logiciels ou de leurs licences d'exploitation en vue de leur mise à disposition aux communes membres, des données graphiques et littérales, de la maintenance et de la formation liées au logiciel.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>OBLIGATOIRE</i>
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres <i>Gendarmerie : Conception, réalisation et gestion de la gendarmerie de St Jean de Bournay Activités de loisirs : gestion et la valorisation des étangs placés sous la responsabilité de la Communauté de communes</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
38	Syndicat de production d'eau potable de Toutes Aures (253803613)	SM fermé	926
38	Syndicat Isérois des rivières-Rhône Aval (200085769)	SM ouvert	271 781
38	Etablissement public du SCOT de la grande région de Grenoble (253804314)	SM fermé	779 118
38	EPAGE de la Bourbre (253800312)	SM ouvert	232 104
38	SMICTOM de la Bièvre (253802367)	SM fermé	209 316
38	Territoire d'énergie Isère (TE38) (253804025)	SM ouvert	986 851

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)